Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXII — No. 25 · Sudbury, Ont., le 17 décembre, 1964 · le numéro: 10 cents

Les bergers qui gardaient leurs troupeaux sur les côteaux de Judée se sont dit, après avoir entendu les anges: "Allons à Bethléem voir l'Enfant." Le plus heureux de tous ces nouveaux bergers, c'est le plus jeune, le petit gars qui va pour la première fois, cette année, à la Messe de Minuit. Les années précédentes, on le laissait dans "la chapelle" blanche de son lit, on le laissait dormir. Le voici grand, et ses petites jambes suivent aisément les autres; elles les devanceraient plutôt. N'est-ce pas sa fête, à lui, le premier et avant les autres? Si Noël est assurément la fête de tous, la joie de tous, si c'est de cette douce nuit que l'humanité chrétienne compte et que toute l'humanité doit compter ses jours, ses années, son âge, la première place, devant l'Enfant-Dieu de la Crèche, n'appartient-elle pas tout naturellement aux enfants?

20 POUR CENT DE PLUS

RECORD DANS LA CONSOMMATION DU NICKEL ESTIMEE A 640,000,000 DE LIVRES EN 1964

Reflétant l'accroissement de la demande, la consommation annuelle de nickel du monde libre sera, pour la première fois, supérieure à 600 millions de livres en 1964, a déclaré M. Henry S. Wingate, président du conseil d'administration de The International Nickel Company of Canada Limited, dans une revue de fin d'année de l'industrie du nickel.

A l'heure actuelle, a précisé M. Wingate, on estime que pour l'année 1964 la consommation de nickel de l'ensemble du monde libre sera d'environ 640 millions de livres, c'est-à-dire 107 millions de livres de plus qu'en 1963, qui était une année record avec 533 millions de livres, et 167 millions de livres de plus qu'en 1962.

M. Wingate a indiqué que les approvisionnements de nickel sont abondants et que le monde libre possède actuellement d'importants stocks de nickel de première fusion. Il estime que la capacité de production de nickel du monde libre est dans son ensemble de plus de 700 millions de livres et qu'au cours des prochaines années cette capacité atteindra environ 800 millions de livres.

M. Wingate prévoit, pour 1965, un raffermissement de la tendance à l'augmentation de la consommation, la demande se maintenant à un très haut niveau. Parallèlement, il s'attend à un progrès soutenu dans la recherche et le développement des marchés.

Les municipalités s'opposent à une hausse de bénéfices à la Cie Bell

TORONTO — La fédération canadienne des maires et municipalités a consenti à se faire le porte-parole de toutes les municipalités du Québec et de l'Ontario à la demande de la compagnie de téléphone Bell d'accroître ses bénéfices.

Cette décision a été prise vendredi lors d'une réunion des dirigeants de l'Association des municipalités d'Ontario et de l'Association ontarienne des maires et préfets.

M. George Mooney, directeur exécutif de la Fédération, s'est montré favorable à ce que les municipalités conjuguent leurs efforts en vue de faire échec à la demande de la compagnie Bell. Il a obtenu l'autorisation de retenir les services d'un avocat et de toute autre personne dont il pourrait avoir besoin en vue de préparer un mémoire à l'intention de la Commission fédérale des Transports.

La compagnie de téléphone Bell réclame un remboursement de 7 pour cent de ses dépenses en immobilisation et la commission des Transports lui a donné un délai additionnel de deux semaines pour lui soumettre les raisons pertinentes.

Lancement d'une revue "Aujourd'hui Québec"

Une nouvelle revue, du format du 'Time' et de 'L'Express', a été lancée la semaine dernière à l'hôtel Windsor et fera son apparition dans les kiosques en mars 1965.

Ce mensuel catholique, qui portera le nom d'"**Aujourd'hui Québec**", veut être "la conscience du Canada français". Il est lancé par un groupe de jeunes militants d'action catholique, sans relation cependant avec le mouvement comme tel, et qui n'ont jusqu'ici aucune expérience du journalisme professionnel.

Imprimé sur papier glacé, selon un procédé d'imprimerie relativement coûteux, "Aujourd'hui Québec" sera "catholique", et ce tant sur les plans politique que social ou économique.

Aux journalistes qui tentaient de savoir s'il s'agirait d'un catholicisme de droite ou de gauche, s'ils seraient plus près, par exemple, de "Maintenant" que de "Relations" ou "Actualité", le directeur de la publication, M. Gilles Dandurand, se contente de répondre que l'équipe s'emploierait à "appliquer" l'enseignement des papes tel que défini par les encycliques. Il refusa de s'avancer plus avant sur le sujet.

De même, interrogé quant à son attitude en face du séparatisme, il se contenta de préconisant un "nationalisme intelligent", sans définir plus avant ce nationalisme.

OOKPIK — Avec la feuille d'érable et le castor, l'Ookpik a pris une place de choix parmi les symboles qui font connaître le Canada sur la scène internationale. Nul doute que ce petit animal, une espèce de hibou esquimau, a été le choix, en pluche va s'en dire, de plusieurs personnes avides de cadeaux originaux. De fabrication esquimaude au début de sa carrière commerciale, l'Ookpik fait actuellement l'objet d'une très grande industrie d'un bout du pays à l'autre.

OTTAWA — Le Canada possède désormais un drapeau. A 2 heures mardi, 34e journée du débat, le Chambre des communes a approuvé par 163 voix contre 78 le modèle qu'avait recommandé en octobre un comité spécial composé de représentants de tous les partis: fueille d'érable rouge sur fond blanc bordé aux deux extrémités par de larges bandes rouges. Auparavant, la Chambre avait disposé, par 162 voix contre 80 du dernier amendement conservateur proposant de renvoyer le rapport au comité avec instruction de substituer le Red Ensign au nouveau drapeau.

Le projet doit encore franchir le Sénat avant d'avoir force de loi. Cette dernière étape n'est qu'une formalité puisque la Chambre haute n'a pas le pouvoir de répudier une mesure déjà approuvée par la Chambre basse — elle peut tout au plus la lui renvoyer pour un nouvel examen — mais elle peut en retarder l'adoption. Dans le cas présent, il est probable que la minorité conservatrice du Sénat retiendra l'adoption du drapeau jusqu'à Noël, ne serait-ce que pour priver le premier ministre du plaisir de réaliser sa promesse. Dans une émission de télévision sur le réseau transcanadien, en septembre, M. Pearson s'était engagé à pourvoir le Canada d'un drapeau avant Noël. Le leader de la minorité conservatrice au Sénat, M. J. Alfred Brooks, a indiqué que plusieurs de ses collègues avaient l'intention de parler durant l'examen du projet de loi. La durée des discours ne souffrant aucune restriction au Sénat, il suffirait qu'une vingtaine de sénateurs participent au débat pour le prolonger jusqu'à Noël.

—Plus tôt dans la journée, la Chambre avait ratifié par 152 voix contre 85 la motion ministérielle la forçant à arrêter le débat. La motion qu'autorise l'article 44 des règlements de la Chambre a été présentée par le leader parlementaire du gouvernement, M. George McIlraith. Il en avait donné avis vendredi.

C'était la première fois depuis le 1er juin 1956 qu'un gouvernement imposait la clôture.

POUR NOS DEPUTES: 3 SEMAINES DE TRAVAIL, DEUX DE REPOS

OTTAWA — Le comité spécial de la procédure et de l'organisation a recommandé à la Chambre des communes, dans son 15e rapport, qu'il y ait des ajournements de deux semaines après chaque période de trois semaines de session de la Chambre.

Dans le rapport soumis aux Communes, le président Allan MacNaughton, estime que ce premier ajournement devrait avoir lieu dans les trois semaines qui suivent le dépôt du budget principal.

Dans l'introduction au rapport, M. MacNaughton signale que certaines recommandations sont radicales mais que leur mise en oeuvre s'intégrerait sans aucune difficulté dans le cadre du régime parlementaire du Canada, ajoutant que leur adoption rendrait le Parlement plus efficace et accélérait l'expédition des affaires, particulièrement des questions financières.

Le comité recommande la création de 15 comités permanents, formés de 15 à 20 membres, où siégeraient tous les députés, sauf le président adjoint, le vice-président des comités pléniers, le premier ministre, les ministres, le chef de l'opposition, le whip et chef de l'opposition.

Quant au période d'ajournement, le comité recommande ce qui suit: "Votre comité est d'avis que l'efficacité du Parlement se trouverait accrue si la Chambre suspendait ses séances pendant certaines périodes au cours desquelles les comités pourraient se réunir pendant une semaine chaque fois. Non seulement le travail de la Chambre et de ses comités serait accéléré, mais il est probable que le public s'intéresserait davantage aux travaux des comités.

LE COURRIER DOMINICAL

"La paroisse est un centre de secours mutuel où doit régner le précepte de la charité"

PAUL VI

La réforme liturgique au Canada en mars 1965

OTTAWA — Les décisions de l'épiscopat canadien concernant l'usage du français dans la liturgie, qui devaient être appliquées le premier janvier prochain, n'entreront en vigueur que le 7 mars 1965. Une ordonnance qui en précise les modalités, paraîtra dans quelques jours.

C'est ce que vient d'annoncer le secrétariat général de l'épiscopat canadien, à Ottawa.

Pendant la troisième session du Concile, l'épiscopat canadien, réuni en assemblée plénière à Rome, a complété et précisé les décisions prises en avril dernier pour l'usage liturgique de la langue vivante. Il a en même temps approuvé les travaux accomplis par des équipes de traducteurs. Ces nouvelles décisions et ces traductions ont reçu la confirmation du Saint Siège le 10 novembre dernier.

Les évêques canadiens ont reporté au 7 mars 1965 l'application de leurs décisions pour les raisons suivantes:

1. Le Saint Siège a publié le 26 septembre dernier une Instruction sur la liturgie, qui modifie notamment un bon nombre de rites de la messe. Cette réforme doit entrer en vigueur le 7 mars prochain. La mise en place de l'Ordonnance canadienne sur l'usage liturgique du français se fera plus facilement si elle coïncide avec celle de l'Instruction. On évitera ainsi une cascade de réformes trop rapprochées préjudiciable aussi bien aux fidèles qu'au clergé.

2. Des difficultés techniques ont retardé de quelques semaines l'édition des nouveaux livres liturgiques: Lectionnaire français, missel d'autel bilingue, rituel des sacrements. Le délai de deux mois permettra à chacun des responsables des célébrations liturgiques de se mieux familiariser avec ces éditions nouvelles et de se mieux préparer à leur usage.

Pensée dominicale

20 décembre — IVe dimanche de l'Avent.

"Je suis la voix qui crie: à travers le désert rectifiez la route du Seigneur, selon la prédication du prophète Isaïe." C'est la réponse de Jean-Baptiste aux émissaires de son peuple. Elle devrait être aussi celle de tout Canadiens français, fils de valeureux ancêtres spirituels, et dont saint Jean-Baptiste est le patron national.

UN BON MOYEN D'ARRETER DE FUMER

Un bon moyen de cesser de fumer consiste à se concentrer l'esprit sur l'argent qui s'en va en fumée. Un paquet de cigarettes par jour coûte $3.22 par semaine, environ $14 par mois et plus de $165 par année. Au bout de 40 ans environ (si le cancer de poumon n'a pas frappé avant), $6,600 se seront envolés en fumée.

...ça vous regarde!

par
Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur national de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

De Québec, on avait envoyé aux missionnaires d'Agnié une statue de Notre-Dame de Foye, qualifiée de miraculeuse. Trois années plus tard, à l'Ancienne-Lorette, on recevait un autre exemplaire de la même madonne, taillée, celle-là dans le même chêne où soixante années plus tôt, on avait découvert l'original au village de Foye, près de Dinan, au pays de Liège.

L'arrivée de cette statuette à la mission renouvela la vie spirituelle des chrétiens. Les anciens fidèles hurons, algonquins et iroquois retrouvèrent leur première ferveur et de jour en jour les conversions se multipliaient. Au chant des litanies en iroquois, le Père Jacques Bruyas fit exposer pour la première fois "avec toute la pompe possible" cette précieuse image, le jour de l'Immaculée Conception 1675. A la suite, on découvrait la statue chaque samedi soir au chant des mêmes litanies; qui s'assemblaient trois fois ce jour-là pour réciter le rosaire. Même les infidèles, contents de la place occupée par la Mère du Sauveur au milieu d'eux, disaient aux Pères que depuis que cette image se trouvait dans leur bourg, ils ne craignaient plus rien. Et il semble qu'ils aient ressenti des effets sensibles de la protection de cette Mère et protectrice.

Avant son baptême, si elle ne l'a pas vue, Kateri a certainement entendu parler de cette statue. Elle a souvent songé aux remarques de ses parents et ses connaissances à propos de Notre-Dame de Foye. Sans doute, à ce palier de sa vie, elle n'aurait pu comprendre ce vers de l'Allghieri: **"Dame, tu es si grande et puissante que l'homme. Qui désire une grâce et ne recourt à Toi, Prétend que son désir vole sans avoir d'ailes."**

(Par. XXXVIII, vv. 13-15)

Mais bientôt elle les comprendrait.

Renseignez-vous davantage au sujet de la vénérable Kateri Tekakwitha. Ecrire au Centre Kateri (un timbre-poste, s.v.p.) Casier postal 70, Caughnawaga (Québec).

ELLE NOUS A TANT AIMÉS

Depuis un demi-siècle, Rome a reconnu l'héroïcité des vertus de la vénérable Marie de l'Incarnation. Elle fut la deuxième de toute l'Amérique du Nord à recevoir cet honneur, la première étant la bienheureuse Marguerite Bourgeoys. Les écrits mystiques de l'illustre Ursuline et la beauté de son âme la rendent digne d'éloge et d'admiration. Ses lettres, pleines de charme, plaisent par leur style limpide et par la hauteur des pensées. A notre époque inquiète et tourmentée d'infini, Mère Marie répond à nos angoisses par son témoignage de foi et d'espérance.

Elle fut douce et compatissante; elle sut prodiguer les richesses de son coeur et de son esprit aux humbles colons comme aux Indiens. Tous les enfants l'ont aimée et voyaient en elle une dame secourable et bienfaisante. Pourquoi ne pas faire de même aujourd'hui, car elle aime sûrement ce peuple Dieu lui a jadis confié.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942 — Journal hebdomadaire publié et imprimé par — Les Arts Graphiques Limitée — 122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario — $3.00 par année

• Membre •
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice: Mme Yvonne Lemieux
Rédacteur-en-chef: Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

La vraie signification de Noël

Chaque année, des campagnes s'organisent à travers le monde pour redonner à la fête de Noël son caractère religieux. Ce n'est pas sans besoin. Chez nous, Noël n'a pas perdu tout à fait son aspect chrétien, mais l'activité fébrile d'ordre économique et social qui nous accapare en ce temps de l'année risque d'étouffer insensiblement les préoccupations religieuses qui devraient nous inspirer. Il est donc toujours d'actualité de nous rappeler le vrai sens de Noël.

On en fait la fête des enfants: Noël ne célèbre-t-il pas la naissance du divin Enfant de la Crèche? Il ne faudrait tout de même pas la réduire à une célébration enfantine, si charmante soit-elle. La grandeur de Noël est bien supérieure. On y célèbre le g r a n d mystère de l'Incarnation, manifesté en ce jour d'une manière éclatante: la divine merveille, opérée dans le secret neuf mois auparavant, est révélée au monde par la naissance de Jésus. Par voie de conséquences, Noël rappelle aussi la naissance du Christ en nous par la grâce, fruit de l'Incarnation.

L'intelligence de ce mystère est réservée aux âmes simples et croyantes. Avez-vous remarqué qu'un si grand événement fut révélé aux bergers et caché aux personnages d'importance chez les Juifs? Et à Bethléem, les bergers rencontrent Marie et Joseph, autres personnages sans éclat aux yeux du monde, mais dont la valeur personnelle ne fut jamais égalée parmi les hommes. Noël nous donne une leçon que la vie cachée du Sauveur viendra confirmer: la vraie grandeur, la seule qui compte, réside dans l'âme purifiée et sanctifiée par la grâce.

Comment les Fondateurs nous aideront-ils à comprendre cette vérité? Vivants, ils passèrent plus ou moins inaperçus de leurs contemporains; leurs vertus et l'ardeur de leur vie furent ignorées de bien des gens. Mais depuis leur mort, Dieu s'est chargé de révéler au monde leur grandeur et leur vraie valeur en montrant au grand jour les merveilles de la grâce opérée en eux et leur puissance d'intercession au ciel. Depuis trois siècles, leur réputation de sainteté n'a fait que grandir. Et le monde peut contempler les oeuvres admirables qu'ils ont laissées. Cette glorification posthume a son couronnement dans la basilique de Saint-Pierre, comme ce fut le cas de nos Marguerite, lors de leur béatification. L'univers entier, alerté par la solennité de l'occasion, rendit hommage, dans la personne de nos deux bienheureuses, à une grandeur qui dépasse les dimensions humaines.

Emile GERVAIS, S.J.

LE CALENDRIER DES FONDATEURS

IL Y A TROIS SIECLES: en 1664, l'Eglise du Canada comptait environ 3,000 fidèles. Le personnel religieux était au nombre de près de 100 membres. C'était le diocèse géographiquement le plus vaste au monde. Mgr de Laval était assisté d'une vingtaine de prêtres et ecclésiastiques. Plus de 25 missionnaires jésuites s'occupaient du ministère c h e z les Indiens et chez les colons français éloignés. Une cinquantaine de religieuses: Ursulines, Hospitalières et membres de la Congrégation de Notre-Dame, voyaient à l'éducation des enfants et au soin des malades.

Les quelques 3,000 fidèles appartenaient à plus de 500 familles qui se répartissaient à peu près comme suit: 350 aux environs de Québec; une soixantaine dans la région de Trois-Rivières, et une centaine dans Ville-Marie et les environs.

La Croix-Rouge
vous représente
toujours et partout

UN BOUQUET POUR LE PAPE — De retour à Rome après sa tournée triomphale en Inde où il prit part au Congrès eucharistique, le pape Paul VI s'arrête quelques minutes pour accepter une gerbe de fleurs des mains de la jeune nièce de feu Cardinal Gasbarri.

LA RUBRIQUE internationale

L'opération de secours de Stanleyville: les faits et l'interprétation tendancieuse qui en a été donnée

PAR ELIZABETH BARKER

La décision d'envoyer des parachutistes à Stanleyville pour secourir les citoyens étrangers détenus comme hôtages par les rebelles n'a été prise qu'avec "le plus profond regret" a déclaré le ministre belge des Affaires Etrangères, M. Spaak. Cette déclaration donne une idée bien plus exacte des choses que l'accusation de "menace à la paix de l'Afrique" lancée par un petit groupe de membres des Nations unies, principalement africains.

Les Russes et les Chinois ont, naturellement, mis à profit cette occasion de brouiller les faits et de mettre à vif les plus farouces susceptibilités africaines.

La décision a, de toute façon, été pénible à prendre, non seulement pour le gouvernement belge, qui a eu la plus grande part de cette opération, mais aussi pour les Etat-Unis qui ont fourni des avions pour le transport des parachutistes et pour le gouvernement britannique qui a prêté l'île de l'Ascension comme base.

La décision a été pénible pour plusieurs raisons. Tout d'abord les gouvernements intéressés ne pouvaient pas être sûrs que l'opération réussirait. Leur seul objectif était de sauver la vie des blancs — missionnaires, hommes d'affaires, experts, etc., et de leurs familles — en les arrachant aux mains des rebelles qui voulaient s'en servir comme monnaie d'échange dans une guerre civile particulièrement sauvage. Ces gouvernements savaient également que la nouvelle de la préparation d'une opération de secours — sans parler de l'arrivée même des troupes — pourrait déchaîner la rage et la panique parmi les rebelles et déclencher de sanglants massacres.

Les gouvernements occidentaux savaient aussi que cette opération serait mal interprétée par de nombreux nationalistes africains qui la considéraient comme une intervention occidentale à peine voilée dans un différend africain que seuls les Africains étaient en droit de régler. Ils prévoyaient que la force des sentiments, la rancoeur et la fierté blessée les empêcheraient de voir clairement les faits.

Enfin les trois gouvernements savaient que la propagande communiste exploiterait leur action au maximum pour stimuler les sentiments anti-occidentaux en déformant de la façon la plus cynique l'objectif véritable de l'opération.

En dépit de tout cela, il fallut finalement prendre la pénible décision. La vie de plus de 2,000 hommes, femmes et enfants était en jeu. L'humeur et les intentions de ceux entre les mains desquels ils se trouvaient étaient imprévisibles; mais les rebelles avaient proféré les menaces les plus horribles et on les savait capables des pires atrocités. Il aurait été lâche et cruel d'attendre sans rien faire.

L'opération de secours a eu lieu et a, dans l'ensemble, réussi. Environ 2,000 blancs ont été évacués de Stanleyville; on sait que quelque 80 ont été tués au cours des massacres de la dernière minute, avant de pouvoir être sauvés par les parachutistes.

Beaucoup de groupes de blancs sont encore dispersés dans les régions occupées par les rebelles. Cependant, une fois leur mission principale accomplie, les parachutistes ont été rapatriés par les avions américains et le gouvernement belge a déclaré l'opération terminée.

Tels sont les faits. Ils devraient suffire à prouver que le seul objectif des gouvernements occidentaux était bien celui qu'ils avaient annoncé, à savoir: accomplir une mission humanitaire et rien de plus.

Il n'y a pas eu intervention dans la guerre civile. L'arrivée des parachutistes a coïncider avec celle de l'armée nationale congolaise et des mercenaires de M. Tshombé, mais n'était en aucune manière destinée à faciliter la tâche de cette dernière. Les troupes belges n'ont procédé à aucune opération militaire en dehors de leur mission de secours.

Elles ont été rappelées mais la guerre civile continue. Les troupes rebelles, bien qu'il semble que leurs chefs aient fui, restent nombreuses et bien armées. Il faut toujours trouver une solution pacifique et les autres Etats africains ont encore un rôle important et constructif à jouer en aidant les Congolais à trouver cette solution.

L'opération occidentale semble pleinement justifiée par le droit international et a eu lieu avec l'accord du gouvernement légal du Congo. Les troubles de la région de Stanleyville ont cessé d'être une question d'ordre purement interne lorsque la vie des étrangers est devenue une arme de chantage diplomatique. S'incliner devant les menaces proférées contres les hôtages serait revenu à reconnaître la division du Congo, ce qui, tout en étant indépendamment injustifiable au point de vue légal, aurait pu véritablement compromettre "la paix future de l'Afrique".

Pourtant, un certain nombre de chefs d'Etat africains critiquent encore l'action occidentale. Le président de Tanzanie, M. Nyerere, l'a qualifiée d'intervention extérieure, d'insulte au continent africain et l'a même comparée à l'opération de Pearl Harbour. Le président du Kenya, M. Kenyatta, l'a aussi critiquée bien qu'ayant tout le temps essayé de jouer un rôle de conciliateur.

Il semble que de nombreux Africains jugent l'opération non pas en fonction de son objectif véritable mais dans le cadre de leur opposition à M. Tshombé, qu'ils tiennent pour responsable du meurtre du chef nationaliste Patrice Lumumba. Ils désapprouvent la décision prise en août dernier par les Etats-Unis de livrer des avions à M. Tshombé en sa qualité de chef du gouvernement légal du Congo, mais ils veulent ignorer l'aide massive — armes et conseillers militaires entre autres — apportée aux rebelles par la Chine communiste. Avant tout, ils estiment que toute l'affaire — y compris la question des hôtages — aurait dû rester entre les mains des Africains, en particulier de l'Organisation pour l'Unité Africaine, et de sa commission spéciale de conciliation pour le Congo, présidée par Jomo Kenyatta.

Un acte humanitaire

Certains hommes d'Etats africains, cependant, voient les choses différemment. Le ministre nigérien des Affaires Etrangères, M. Wachuku, a souligné que les parachutistes belges avaient été envoyés à la demande du gouvernement légalement constitué du Congo (gouvernement de M. Tshombé) et déclaré que tout pays dont les citoyens se trouveraient en danger ferait certainement l'impossible pour les sauver. Il a dit aussi n'avoir pas vu d'objection à ce que le gouvernement congolais ait invité des puissances étrangères à accomplir un acte humanitaire pour sauver des êtres humains sur le point d'être massacrés.

Le chef d'Etat du Malawi, le Dr Hastings Banda, n'a pas non plus vu d'objection à l'opération de secours et le gouvernement de Sierra Léone a également montré sa compréhension.

Mais, alors que certains Africains commencent à juger l'action occidentale avec plus d'objectivité, les propagandistes soviétiques et chinois continuent à surenchérir les uns sur les autres pour essayer d'arrêter cette évolution et porter le ressentiment africain à son plus haut point. Il semble aussi que la Chine communiste, en particulier, soit résolue à entretenir la guerre civile au Congo jusqu'à ce que le pays tombe dans l'anarchie, ce qui lui donnerait une base pour l'expansion de son influence sur le continent africain. Il faut espérer que les Congolais eux-mêmes, avec l'aide d'autres Etats africains pourront sauver leur pays.

PREMIERE RENCONTRE — Ce bambin rencontre le Père Noël pour la première fois, il ne semble pas trop épeuré. C'est la longue barbe blanche qui attire le plus son attention et il ne se fera pas prier pour tirer dessus, histoire de se rendre compte s'il ne se fait pas trop jouer !

La prochaine fois, essayez . . .

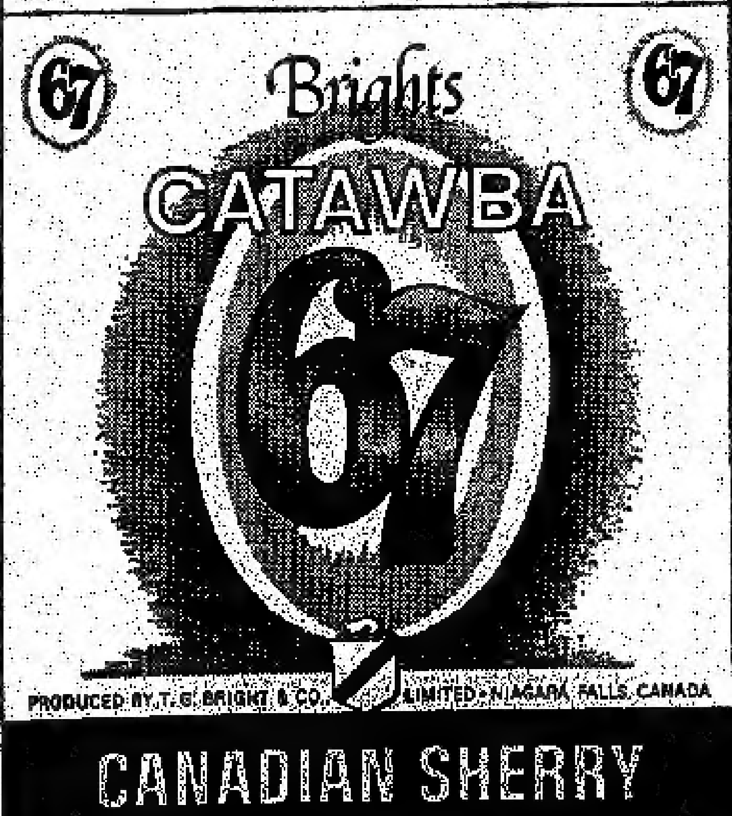

Téléphonez Brights pour livraison gratuite!

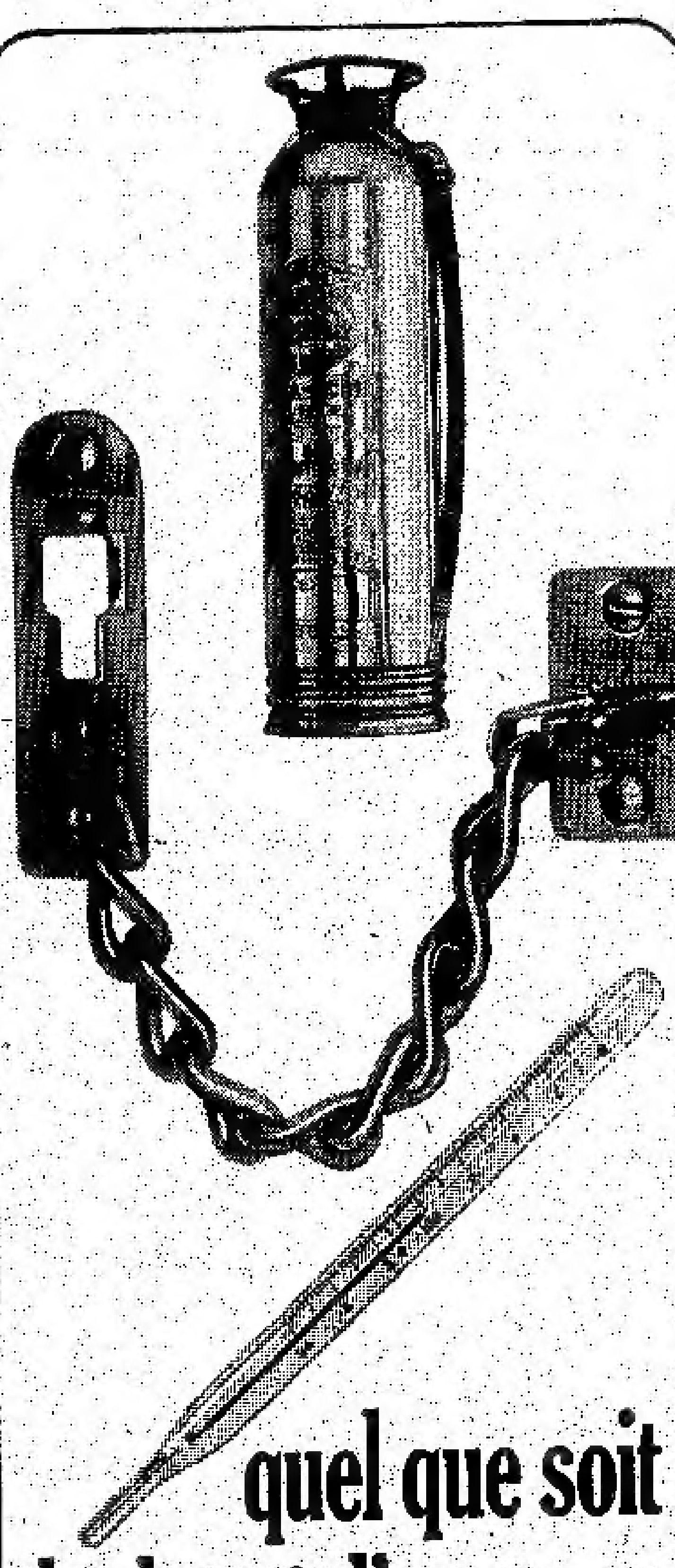

quel que soit le degré d'urgence

il est là!

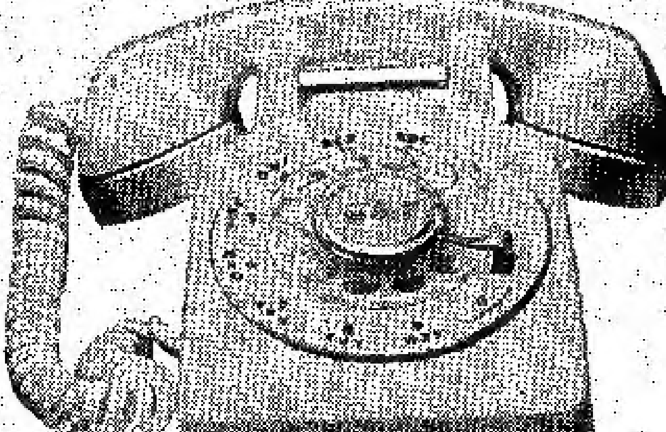

à tout instant, vous pouvez compter sur lui

BELL

UNE COMPAGNIE CANADIENNE APPARTENANT À DES CANADIENS

Ministère des Terres et Forêts d'Ontario

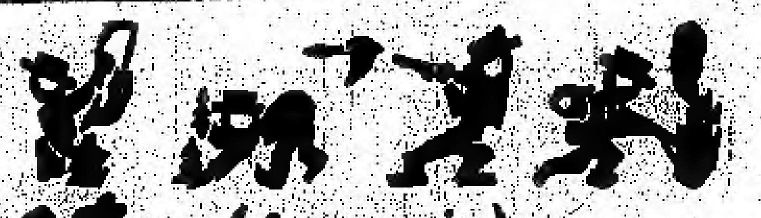

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hon. KELSO ROBERTS
Ministre

TORONTO — L'association des vendeurs d'équipement pour touristes, en Ontario-Nord, a mis en vigueur, son code d'éthique professionnelle, qui est selon le ministre des Terres et Forêts, l'honorable Kelso Roberts, le premier du genre en application au Canada.

Le responsable du ministère qui administre le vaste territoire touristique du nord ontarien, a tenu à se rendre à Kénora, au congrès annuel de l'Association, pour féliciter les vendeurs d'équipement pour touristes, de leurs réalisations, et des progrès de leur association qui est passée l'an dernier de 400 à 500 membres.

Ce code formule ainsi les devoirs du parfait vendeur envers le touriste, son client: garder un stock d'excellent équipement, pour le personnel et les clients. Car ces fournisseurs ne font pas seulement vendre de l'équipement aux touristes, ils fournissent aussi divers services, à base de location, la plupart du temps.

Les services, facilités, et spécialement les taux devront être clairement indiqués, et ne jamais faire l'objet d'une représentation vaine, fausse ou exagérée.

Le fournisseur du touriste doit avoir grand souci de la sécurité de son client, et du confort de ses hôtes; car en forêt, loin de chez-soi, la moindre négligence peut être un embarras, parfois un danger.

Les fournisseurs devront avoir disponible, un personnel courtois, compétent, en nombre suffisant pour répondre aux besoins du tourisme. (On ne précise pas si le service aux touristes, en Ontario-Nord, doit être bilingue. Il l'est en fait, souvent car beaucoup de guides sont des Indiens Sauteux, qui parlent aussi l'anglais!)

Les gens de services verront à fournir une table parfaite en tous points, aux touristes pensionnés au plan américain, c'est-à-dire avec pension comprise. Car le chasseur, c'est comme le soldat de Napoléon, il marche sur un ventre plein!

Les camps de service devront être tenus avec une propreté soigneuse, en bon état de service, et convenablement réparés, en tout temps. La bonne tenue des camps de tourismes, est la meilleure réclame à toute l'industrie touristique.

Une copie de ce code d'éthique sera affichée partout. Le contrevenant sera soumis à une enquête, et réprimandé, sa carte de membre suspendue, ou même il pourra être rayé de l'Association, pour une offense grave et répétée.

Au congrès de Kénora, les membres de l'Association des fournisseurs aux touristes, ont élu par acclamation, leur nouveau président pour 1965, M. Dick Watson, d'Oba. M. Doug Wilson de Kénora, a été élu par acclamation vice-président.

Les deux ministres, M. Kelso Roberts et l'honorable James Auld, sont désignés présidents honoraires. Les autres officiers élus sont M. Burton Brown, d'English River; Leo Shariro, de présidents; Bob Giles de Rutter, secrétaire-gérant de l'Associa- Fort Frances, tous deux vice-tion; et pour la section féminine, Mmes Mary Mock, de Pittsburgh, et Roselle Hughes, de North-Bay, présidentes honoraires; Mme Rae Bandy, de North-Bay, présidente sortant de charge; Mme Mary Thurier, d'Atikokan, présidente; Mme Jean Connolly, d'Algonquin Park, et Mme Eleanor Brantland, de Quibel, vice-présidentes; et Mlle Jeanne Trivett, de Monetville, secrétaire.

Excellente chasse au gros gibier dans les grands bois du Nord

TORONTO — Selon le ministre des Terres et Forêts, M. Kelso Roberts, la chasse, l'an dernier, et les années d'avant, a été excellente; et tout fait prévoir que cette année, la chasse au gros poil (c'est-à-dire le gibier à quatre pattes, orignal et chevreuil, en partie) sera meilleure que jamais.

Parlant au congrès des fournisseurs d'articles de sport aux touristes, à un congrès réuni à Kenora, le ministre a donné des chiffres, qui avaient été récemment publiés par son département, ou qui viennent d'être récemment complétés.

Les districts de chasse de Kenora, Fort Frances, Sioux Lookout, Port Arthur et Geraldton, ont fourni 48.1 p.c. du gibier d'orignal, l'an dernier. C'est la meilleure région de tout l'Ontario, pour le tableau de chasse au gros poil.

L'orignal continue de peupler ses forêts, et l'estimé du cheptel se tient à 125,000 têtes. Les experts qui comptent les animaux sauvages comme des moutons au pré, hésitent pourtant à donner un chiffre pour le cheptel du chevreuil; car le chevreuil court beaucoup, comme chacun sait. Et la statistique est une affaire sérieuse!

Parlant de chiffres, le ministre a félicité les membres de l'Association des vendeurs d'équipement de tourisme, pour la croissance de leur effectif, qui est passé de 400 à 600 membres en une année.

A VENDRE

Lisières de Jersey taillées, toutes sortes et toutes couleurs, mélangées $19.00 le 100 lbs. Fil à tisser "Tex-Made" en couleurs, 95¢ lb., naturel 78¢ lb. Demandez Catalogue Gratis. Ajoutez 25¢ pour échantillons. Jersey pâle 23¢ lb. Foncé 28¢ lb. Par 500 lbs., 18¢ lb. Lisières Jersey cotton 35¢ lb. Balance de pièce de Jersey 15 lbs., $3.00. Mme I. Schaefer Ltée., Drummondville, P.Q.

Heures spéciales des magasins de détails des brasseries

Lundi, Mardi, Mercredi
21 au 23 décembre
ouverts jusqu'à 9 h. p.m.
(Les magasins ordinairement ouverts jusqu'à 10 h. p.m. continueront de même)

JEUDI 24 DECEMBRE
Tous les magasins ouverts de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

25 ET 26 DECEMBRE
Tous les magasins seront fermés toute la journée.

BREWERS RETAIL STORES
Gérés par Brewers Warehousing Co. Ltd.

AVEC LA CID, VOUS POUVEZ PARCOURIR TOUT LE CONTINENT SUR VOTRE CADRAN DE TÉLÉPHONE

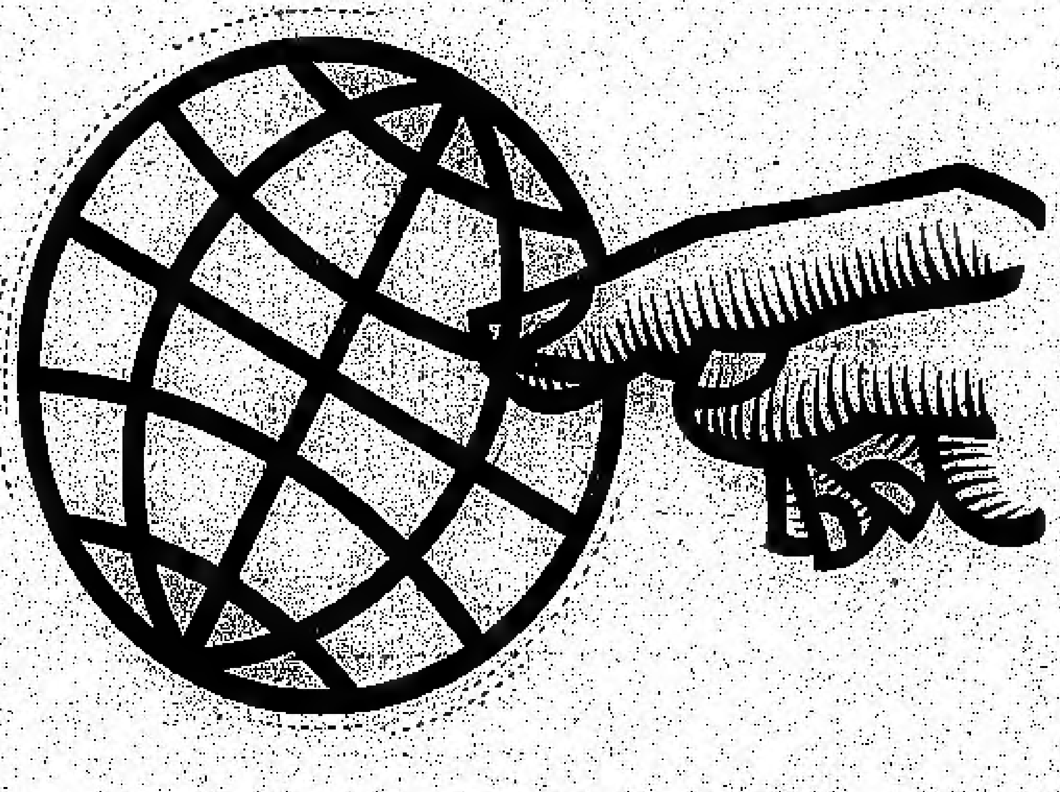

***Mais avez-vous déjà essayé* la Composition Interurbaine Directe?**

Les **hommes d'affaires** ont un besoin constant de dialogue personnel direct avec les gens avec qui ils font affaires, surtout ceux d'une autre ville. Avec la CID, les communications interurbaines sont vraiment rapides, faciles à obtenir, et peu coûteuses: quelques minutes de conversation vous permettent de régler bien des choses!

A l'intérieur d'une même famille, il est indispensable de garder le contact, et si vous avez des parents en dehors de la ville, ils seront toujours ravis d'entendre le son de votre voix. C'est toujours une merveilleuse surprise. (Vérifiez dans votre annuaire les tarifs économiques du soir: vous serez surpris de voir qu'ils coûtent si peu!)

La composition interurbaine directe est le lien qui, de nos jours, rattache parents, et amis. Pour vos affaires ou simplement pour le plaisir, rien ne remplace les mots **prononcés** - et **entendus** - de vive voix. Quand on ne peut se voir en personne, l'interurbain permet de communiquer quand même directement: c'est comme si vous étiez là, ou presque!

Servez-vous fréquemment de la CID: c'est si commode, si agréable, et si peu coûteux. Vous trouverez tous les détails dans le nouveau supplément à pages roses de votre annuaire.

BELL

L'interurbain, c'est comme si vous étiez là, ou presque

C'est décembre... C'est deKuyper!

le GIN deKuyper
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

BLENDED GIN - DISTILLÉ À MONTRÉAL

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN OF THE PASSING of by-law number 2 on the 24th day of November 1964 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School FOR SCHOOL SECTION NUMBER 1 IN THE TOWNSHIP OF BALFOUR, Ontario to borrow the sum of $7,500.00 for the purpose of new toilet accomodation. The payment of the said sum of $7,500.00 and of the issue of debentures of $7,500.00 authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rates of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon have been fully paid and satisfied. The said sum of $7,500.00 and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 10 approximately equal instalments of principal and interest on the 1st day of December in each of the years 1965 to 1974 inclusive, together with interest at the rate of 6% per annum payable yearly on the 1st day of December in each and every year commencing on the 1st day of December 1965. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

JOSEPHAT ST-ONGE, Chairman
RENE PLOUFFE, Secretary-Treasurer